

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SESSION DE JANVIER 2014

Déclaration de politique générale,

Marie-Pierre Rouger, groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, chers collègues,

Avec le « pacte de responsabilité », l'autre annonce importante de la conférence de presse de François Hollande de ce début d'année, a porté sur les collectivités territoriales. Cette déclaration, après d'autres, a très sérieusement relancé le débat sur la décentralisation, le renforcement des Régions, l'indispensable débat sur la répartition des responsabilités entre les différents niveaux de collectivités.

Cette annonce du Président confirme les orientations déjà indiquées par le Premier Ministre lors de sa venue à Rennes pour la signature du Pacte d'avenir pour la Bretagne.

Je ne reviendrai pas sur la mécanique, ou plutôt la recette qui permettra de réduire le mille-feuille. Mais je souligne au passage la pertinence de la proposition d'Assemblée de Bretagne du député finistérien Jean Jacques Urvoas qui a le mérite de proposer une perspective claire pour la Bretagne mais aussi pour d'autres régions. Face à cela, nous connaissons déjà les points de blocage et toutes les résistances qu'a révélées l'élaboration des lois de décentralisation depuis 2012.

Nous avons maintenant une deuxième chance et je ne doute pas que la Bretagne saura se saisir de l'occasion pour redonner un nouvel élan à ses revendications historiques et sa volonté de mieux maîtriser les outils de son destin.

Mais je note néanmoins que cette annonce de la relance des perspectives de décentralisation par le Président de la République se place également dans le contexte de la recherche de 50 milliards d'économie sur le budget de l'Etat. Et cette réalité nous ramène à certaines questions de fond et de choix politiques de l'Etat et des collectivités, de notre collectivité.

En France, L'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale vient de remettre son rapport annuel au gouvernement. Le constat est alarmant : 13,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté dont un pourcentage important de travailleurs.

. « La France sera forte si elle reste solidaire. Si elle [...] réduit la pauvreté » a rappelé le chef de l'Etat lors de ses vœux. Il est important de le

souligner car cette phrase précise bien en faveur de quel public les efforts doivent être faits. Et si un choc de simplification est nécessaire, il doit d'abord concerner l'accès aux prestations sociales, le soutien aux travailleurs modestes l'accès au logement social et aux services de soins et de santé.

Dans le même esprit, il en va du Pacte de responsabilité, comme du Pacte d'Avenir pour la Bretagne. Les mesures structurelles, les aides financières conséquentes en faveur des entreprises doivent être assujetties à des conditions, et des contreparties sociales. Il n'est pas concevable de distribuer de l'aide publique à guichet ouvert sans engagements.

Dans quelques jours, le 18 février, aura lieu la conférence sociale concernant le Pacte d'Avenir. Espérons que ces préoccupations essentielles portées par les organisations syndicales dans les territoires concernés par la crise bretonne seront prises en compte. Je ne doute pas, Monsieur le Président, que vous y serez attentif.

Les mesures en faveur de l'agriculture seront débattues immédiatement après. Il s'agit d'une question essentielle pour l'avenir de notre région, mais qui doit également tenir compte des nouvelles perspectives apportées par la future loi d'orientation de l'agriculture. Des perspectives économiques évidemment, mais autour d'objectifs environnementaux et sociaux. Car c'est l'emploi paysan et l'emploi dans le secteur agro-alimentaire qui sont en jeu à l'heure où les chiffres du chômage continuent malheureusement d'atteindre des niveaux très préoccupants.

La loi d'orientation comme le Pacte d'Avenir doit permettre de soutenir les paysans qui veulent changer de système, de favoriser l'installation et de stopper l'industrialisation de l'agriculture.

Certes, les discussions sont placées sous haute pression. De nouvelles annonces aux salaisons Jean Caby à Lampaul-Guimiliau sont encore venues accroître les inquiétudes des salariés et des territoires, tandis que Doux et Tilly-Sabco continuent à faire porter sur leurs fournisseurs et leurs salariés l'essentiel des efforts pour maintenir leurs entreprises à flot. Et c'est dans ce contexte que l'extrême droite et la droite extrême accélèrent leur stratégie de tension pour mieux engranger les mécontentements lors des échéances électorales à venir.

C'est la raison pour laquelle, contre toute tentation de facilité apparente, il est nécessaire de continuer à agir et expérimenter au niveau régional comme dans chaque territoire des modèles économiques prenant en compte la question des ressources, des rémunérations satisfaisantes, des conditions de travail correctes. Des modèles économiques qui soient aussi économes en énergie et en gaz à effets de serres. L'écologie est le moteur de l'économie de ce 21ème siècle. Il en va de notre avenir économique mais aussi du vivre ensemble dans une

région fière de ses racines, de sa diversité culturelle mais qui ne pourra être solidaire que si elle est visionnaire.